

Le Cailloutain

JOURNAL MUNICIPAL DE CAILLOUX-SUR-FONTAINES | N° 43 - HIVER 2008-2009



Une salle informatique spacieuse et pratique

PROJET

Depuis la rentrée 2008, les écoliers s'initient à l'informatique dans une nouvelle salle. Située au-dessus du préau de l'école maternelle, elle remplace l'ancienne salle, trop exiguë, et permet d'accueillir une classe entière. Pour les enseignants, fini le casse-tête des demi groupes pour accéder aux ordinateurs ! Désormais toute la classe peut suivre les démonstrations et s'entraîner sur les postes. Avec 8 ordinateurs connectés en haut débit, une imprimante réseau et un espace réservé à l'étude, cet espace offre un cadre de travail agréable qui, et c'est le souhait de l'équipe municipale, ne sera pas uniquement réservé aux écoliers. Huit personnes de l'association des Amis du 3^e âge se sont déjà initiées à l'informatique dans les locaux. D'autres sessions suivront. Il n'y a pas d'âge pour découvrir les joies du multimédia !

La madone fait peau neuve !



Au carrefour de la montée de la Vigourette et de l'avenue du 11 Novembre, la statue Notre-Dame-de-Lourdes, surnommée « la Madone », a bénéficié d'un nécessaire nettoyage. Érigée le 18 mai 1890 par monsieur et madame Claude Compagnon, en l'honneur de leurs 50 ans de mariage, la statue offre désormais un visage neuf. Certains seront même surpris de constater que sous la patine des années, la statue est bel et bien... en métal !

Retraite aux flambeaux

Le 8 décembre, à l'occasion de la fête des Lumières, les petits Cailloutains se sont réunis pour défilé, à la nuit tombée, dans le village. Flambeaux et lumignons ont éclairé le ciel cailloutain, tout comme les illuminations - en vert et bleu - des arbres, en bordure de rue. Un vin chaud et un goûter ont revigoré les petits et les grands tandis qu'à l'extérieur, des marrons, les véritables « bouches rouges » d'Ardèche, ont été distribués. Les mets ont été offerts par les commerçants, artisans, entreprises et la commune de Cailloux.



Marché de Noël



Organisé par l'association Patrimoine et Actualité de Cailloux, le marché de Noël a pris ses quartiers dans la toute nouvelle salle des fêtes, le 13 décembre dernier. Les forains ont proposé à la vente des produits du terroir, de l'artisanat, des confiseries et petits cadeaux. L'Apec a également vendu des décorations confectionnées par les parents d'élèves. Quant au Football-club du Franc-Lyonnais, ses sapins et ses cardons cuisinés ont été appréciés des visiteurs !

point de vue du maire



Michel Rousseau

Salle des fêtes, enfin !

Les Cailloutains ont découvert, pour

beaucoup avec grand plaisir, la nouvelle salle des fêtes, à l'occasion des récentes manifestations. Cette belle réalisation a retenu l'attention du CAUE et du conseil général : dans le cadre du premier grand prix de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône, notre salle des fêtes a été sélectionnée, avec trente autres lauréats. J'ai accueilli la commission et présenté l'ensemble : sa toiture végétalisée, ses larges baies vitrées, son bardage de bois et son système de chauffage à basse température allient économies d'énergie et confort, en toutes saisons. Ses qualités sont indéniables ! Nous avons toutefois constaté quelques malheurs - le sol et le bardage extérieur - qui demandent une réflexion, sans remettre en question l'utilisation de la salle. Le traitement juridique de ces contentieux, avec les entreprises, est en cours. La salle accueillera les événements organisés par les associations, mais également des spectacles, des séminaires d'entreprises. Nous confierons son nettoyage à une société extérieure, tandis que les anciens locaux seront nettoyés par les agents municipaux. Le prix de la location, que nous demanderons aux associations, correspondra en fait à ce coût de nettoyage.

séance diapo



Site Internet : plus vivant, plus moderne

Rubriques, présentation, outils... le site Internet de Cailloux a été repensé de fond en comble ! Depuis début janvier, les Cailloutains naviguent sur le nouveau portail de la commune, un support résolument moderne et dynamique. Visite guidée.



Nouvelle présentation mais aussi nouvelle adresse !
Le site de Cailloux-sur-Fontaines est désormais accessible sur : www.mairie-caillouxurfontaines.fr

Ludique et interactif !

En guise de bienvenue, un diaporama de vues de la commune défile sur la page d'accueil du site. Quelques clics et vous accédez ensuite aux rubriques habituelles : mairie, informations pratiques, conseil municipal, associations... Vous ne trouvez pas l'information qui vous intéresse ? La case « recherche » vous aide à y voir plus clair. De même, les manifestations de l'agenda sont pointées sur une carte interactive. Enfin, grâce à la newsletter, vous continuerez de recevoir directement dans votre boîte aux lettres électronique les temps forts du village.

Un support actualisé

Si la création graphique du site a été réalisée par un webdesigner, la mise à

jour des informations, elle, se fait en interne. C'est la grande nouveauté de ce site : l'intervention d'un webmaster externe n'est plus nécessaire pour rafraîchir le contenu du site. Un employé de mairie se charge désormais d'actualiser les informations, textes et photos, directement sur l'interface. Pour la commune, c'est un gain de temps et pour l'usager, la garantie de trouver des renseignements mis à jour régulièrement.

Favoriser les échanges

Vous souhaitez faire part d'une question, d'une remarque mais n'avez pas le temps de passer en mairie ? La rubrique « contact » vous indique la marche à suivre et vous permet

d'envoyer votre demande par e-mail. Elle remplace le forum de discussion de l'ancien site, devenu trop difficile à gérer. Chaque requête sera traitée dans les plus brefs délais. Quant aux associations, elles ont leur espace réservé : le blog associatif sur lequel elles insèrent régulièrement comptes-rendus, actualités et photos. N'attendez plus : surfez !



André Bruyas

Le site de la mairie a été créé il y a six ans. Depuis, Internet a évolué, les technologies ont bien avancé et les familles sont de plus en plus équipées. Il était donc important pour nous de repenser ce support très apprécié des Cailloutains. Notre souhait était de répondre aux attentes des internautes en ajoutant de l'interactivité. C'est aujourd'hui chose faite ! Le site n'est plus une simple vitrine de la commune, mais un support ludique, réactif et évolutif : de nouvelles rubriques verront prochainement le jour.

André Bruyas est adjoint au maire en charge des Finances, du Transport, des Affaires scolaires, de l'Informatique et du développement des Moyens modernes

parole d'élu

LE PARCOURS DE...



Tous les trimestres, le Cailloutain consacre une rubrique aux jeunes du village, à travers trois objets qui ont marqué leur parcours.

Sébastien Faure

A 18 ans à peine, ce footballeur cailloutain joue à l'Olympique Lyonnais et fait partie de l'équipe de France des moins de 18 ans. Il s'entraîne au stade de Gerland, avec les professionnels de l'OL.



Le ballon de foot, fétiche !

C'est pour lui un objet cher et auquel il accorde une importance particulière. Attiré comme un aimant depuis l'enfance par tout ce qui est rond, rebondit et dans lequel il peut taper, le ballon est l'objet qu'il « cherche à avoir » dès qu'il entre sur le terrain ! Il symbolise aussi le but qu'il s'est fixé pour sa carrière professionnelle.



Le seigneur des anneaux de Peter Jackson

Séduit par l'univers magique qui se dégage du long-métrage, ce film sort, pour lui, de l'ordinaire. Sébastien en apprécie les différents mondes : ceux des elfes, des nains, des humains. Un récit épique et fantastique en forme de quête initiatique, qui met en scène les forces du mal contre celles du bien.



Rihanna

Il est fan de la jeune chanteuse de R'n'B et de musique pop, originaire de la Barbade. Il aime écouter ses chansons - notamment Shut up and drive - dans le bus qu'il prend régulièrement ou dans les hôtels, avant les matchs. Sa musique entraînante l'aide à décompresser avant la rencontre. Un petit rituel pour se porter chance !



Cris, Juninho, Govou... Ces noms brillent comme des étoiles dans les yeux des jeunes aficionados du football. Dans le regard de Sébastien Faure aussi, mais lui a la particularité de s'entraîner avec eux chaque semaine. Le jeune Cailloutain a débuté sa carrière dès l'âge de cinq ans au club du village, désormais le Football-club du Franc-Lyonnais. Repéré par les recruteurs de l'Olympique Lyonnais, Sébastien adapte sa scolarité à sa passion. A quatorze ans, il s'inscrit en Sport-études dans un établissement scolaire de la Croix-Rousse. Il étudie le matin et s'entraîne l'après-midi à Gerland. Au début, le rythme n'est pas facile à prendre, sans compter que la cadence augmente d'année en année. Aujourd'hui, Sébastien suit en moyenne sept entraînements par semaine pour un match le week-end. En mai dernier, alors qu'il participait avec l'équipe de France au championnat d'Europe des moins de dix-sept ans en Turquie, Sébastien a su qu'il voulait faire du football son métier. Depuis un an et demi, il joue dans l'équipe de France des moins de 18 ans et s'entraîne depuis 2008 avec les professionnels de l'OL. C'est donc bien parti !



En décembre, Michel Rousseau a reçu les nouveaux arrivants au cours d'un petit-déjeuner convivial.

Soutenir les commerces de proximité
Lors de la campagne électorale de 2008, nous avons fait du soutien aux commerces locaux un engagement majeur. Aujourd'hui, une commission réfléchit à cette question. La conjoncture économique est difficile, comme nous le prouvent certaines fermetures. Cependant, nous ne baissons pas les bras. Nous mettons tout en œuvre pour que le bureau de presse et de tabac reprenne son activité. Nous connaissons les difficultés rencontrées par notre boulanger. C'est pourquoi nous avons décidé d'aménager les anciens locaux de la Poste, qui pourraient accueillir une boulangerie pâtisserie. Cet emplacement privilégié, en plein centre du village, dispose d'un parking et trouvera toute sa légitimité, avec l'aménagement - et donc l'arrivée de nouveaux habitants - des 12,5 hectares du Favret.

Préserver le patrimoine communal
Nous investissons régulièrement dans des projets qui s'intègrent à un programme global de développement du village, ce que tout le monde ne perçoit pas spontanément. Ainsi la rénovation de la mare fait partie d'un projet plus vaste de valorisation du village ! Il en va de même pour la statue de la vierge, nettoyée il y a peu, tout comme l'installation de jolis candélabres, rue des Prolières. Quant aux lignes électriques du Puits Pointu, qui défigurent l'entrée du hameau, elles seront bientôt enfouies. Par petites touches régulières, nous entretenons le cachet du village.

Des trains plus nombreux, plus modernes
Les bouchons aux heures de pointe poussent les Cailloutains qui travaillent à Lyon à se tourner vers le train. Face à l'augmentation du nombre d'utilisateurs

de la ligne Lyon-Bourg-en-Bresse, la région Rhône-Alpes a augmenté la fréquence des TER, en doublant les voies. Ce grand projet, que nous avons soutenu, a été inauguré mi-décembre. Il était très attendu puisqu'il ne faut que quelques minutes pour relier les Echets à la Part-Dieu. Il suffit de se rendre sur un parking relais pour constater l'engouement ! Une cadence plus élevée et des rames modernes permettent désormais aux Cailloutains de se rendre à leur travail dans de bonnes conditions, tout en réduisant l'usage de la voiture et par là, les émissions de gaz à effet de serre. Quant aux habitants qui doutent encore, je les incite à essayer !

LES NOUVEAUTES

Recensement 2009 : quatre agents à votre rencontre

Du 15 janvier au 14 février, l'Insee effectue le recensement de la population cailloutaine.

Elles s'appellent Nicole Baranton, Josie Gautier, Muriel Chassain et Danièle Meyrel. Pendant un mois, munies d'une carte officielle, ces quatre agents recenseurs se rendront au domicile des Cailloutains, dans la journée et jusqu'à 20 heures. Leur mission : déposer un questionnaire à remplir et le récupérer, lors d'un second passage. Les agents ont aussi un rôle de conseil. Age, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions et nombre de logements... telles sont les questions dont les réponses serviront à établir des statistiques. Une fois collectés, ces question-

naires seront protégés par le secret : les réponses obtenues permettent de comprendre l'évolution des usages, des modes de vie et peuvent servir, par exemple à déterminer les dotations de l'Etat ou à créer une école. L'installation d'une maison de retraite ou d'un commerce dépend, entre autre, de ces chiffres, précieux pour réaliser une étude de marché !
Confidentielles et anonymes, les réponses sont cependant obligatoires : la loi 51-711 du 7 juin 1951 reconnaît ces enquêtes d'intérêt général. Réservez donc le meilleur accueil aux agents recenseurs !



Nicole Baranton, Josie Gautier, Muriel Chassain et Danièle Meyrel sont les quatre agents recenseurs recrutés dans le cadre de l'enquête de recensement Insee.

LES PETITES INFOS D'ACTU

UN SOMMELIER DANS LA PÉPINIÈRE !

La pépinière d'entreprise Saône-Monts d'Or accueille un sommelier : grands crus et vins locaux n'ont pas de secret pour John Euvrard. Organisation d'événements thématiques, découverte des cépages, visites de vignobles, formation et négoce de vin sont au cœur de ses activités. Contact : John Euvrard. Tél. 04 72 08 29 83.

L'ASSOCIATION FAITES DES FÊTES RECRUTE !

Créée pour assurer le bon fonctionnement de la nouvelle salle des fêtes, l'association se mobilise pour que ce nouvel espace soit utilisé au mieux par chacun. Si vous voulez rejoindre une équipe conviviale et dynamique, contactez Bernard Bruchon, au 06 50 87 03 89. Retrouvez une présentation plus complète de l'association, dans le guide.

PENSEZ À VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

Un voyage scolaire prévu ? Des vacances déjà programmées ? Pensez dès à présent à vos papiers d'identité. Car au printemps, les délais d'attente en Préfecture sont longs et fluctuants ! En réalisant ces démarches en janvier ou février, vous partirez sereinement. A savoir : les passeports en urgence ne sont délivrés qu'en cas de décès à l'étranger et non plus pour des raisons professionnelles.



RECENSEMENT MILITAIRE : OBLIGATOIRE

Les garçons et les filles qui ont eu 16 ans doivent se faire recenser en mairie, dans le mois qui suit leur anniversaire, munis du livret de famille et d'une carte d'identité. L'attestation fournie permet de s'inscrire à la conduite accompagnée, mais également aux examens, comme le bac !

VOTRE JOURNAL, AU CAFÉ DU RUISSEAU

Quoi de plus agréable que de lire son journal, en sirotant un café chaud ! Journaux et magazines sont désormais en vente au café du Ruisseau, qui a repris le point Presse, en plus du point Poste.



ILLICO TRAVAUX S'INSTALLE

La société Illico travaux fédère différents corps de métiers. Courtier en travaux, la société facilite les démarches et demandes de devis. Illico travaux
112, route du Content
Tél. 04 72 54 55 29 ou 06 61 83 01 02.
E-mail : benmustapha@illico-travaux.com

LIGNE LYON-BOURG-EN-BRESSE : DOUBLEMENT DES VOIES !

Depuis mi-décembre, les usagers de la ligne Lyon-Bourg-en-Bresse disposent de 17 passages quotidiens de trains. Grâce au doublement des voies, la capacité de transport a été augmentée de 70 % ! Une bonne raison de prendre le train, plutôt que la voiture, en évitant les bouchons. Plus d'informations sur les horaires : www.ter-sncf.com

